ANNEXE 4

 **MODÈLE DE LETTRE DE MISSION DES RÉFÉRENTS
ET RÉFÉRENTES HANDICAP**

*Ce document constitue un modèle de lettre de mission intégrant les missions socles d’un référent ou d’une référente handicap. Ces missions peuvent naturellement être adaptées et/ou complétées au regard des spécificités des organisations.*

Madame / Monsieur,

Je vous ai confié la mission de référente/référent handicap au sein de (nom de la direction ou de l'établissement) / Vous vous êtes portée candidate/porté candidat pour assurer la mission de référente/référent handicap au sein de (nom de l'établissement).

Je vous remercie de votre engagement en faveur de l’inclusion des personnes en situation de handicap qui représente une priorité pour (nom de la structure).

A ce titre, vous assurerez les missions suivantes :

**Favoriser l’insertion, le maintien dans l’emploi et l’évolution professionnelle des personnes handicapées tout au long de leur parcours :**

* Accompagner les personnes en vue de leur maintien dans l’emploi : vous serez principalement chargé de définir les modalités techniques, humaines, organisationnelles pour l’aménagement raisonnable des postes, en lien avec les personnes concernées et les services impliqués (médecine de prévention, ergonome, psychologue du travail…), demander les devis, assurer le suivi des livraisons des prestations et/ou des matériels, suivre les factures et justificatifs, assurer la réévaluation des aménagements en vue de leur éventuelle évolution. Cet accompagnement au maintien dans l’emploi implique également de pouvoir, en fonction des besoins constatés, proposer toute formation utile à la personne concernée.

Pour ce faire, vous pourrez notamment solliciter l’appui des Cap emploi et des plateformes départementales pour l’emploi accompagné[[1]](#footnote-1).

* Accompagner, informer, conseiller et, le cas échéant, orienter les personnes sur leur parcours professionnel : promotions, mobilités, formations, reconversion, en lien avec les services de ressources humaines et le cas échéant en associant les acteurs ressources : conseillers mobilités carrière, service formation, coaches.
* Orienter les personnes en situation de handicap vers les services compétents dans leurs démarches auprès de la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) pour l’obtention ou le renouvellement de leur reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et répondre à toutes les questions des agents publics quant à l’intérêt d’être reconnu travailleur handicapé.
* Appuyer les managers et mobiliser les acteurs ressources dans le traitement des situations individuelles complexes, dans le cadre de cellules d’accompagnement pluridisciplinaires lorsqu’elles existent (services RH, médecine de prévention, psychologue du travail, service social du personnel, conseillers-mobilité carrière, ergonome...).

**Coordonner et suivre la politique de ressources humaines de l’employeur en faveur des personnes en situation de handicap :**

* Participer à l’élaboration du diagnostic, de la stratégie et de l’évaluation de la politique handicap telle que pilotée par la DRH de l’administration concernée.
* Relayer et mettre en œuvre, au sein du service, les actions prévues au niveau national.

**Informer et communiquer sur les handicaps, les dispositifs et les politiques conduites par l’employeur :**

* Informer et se positionner comme personne ressource en interne : vous informerez l’ensemble des agents de votre rôle et de vos disponibilités. Vous diffuserez l’information sur les dispositifs existants (RQTH, aides du FIPHFP…) et développerez toute action de communication interne et externe notamment à l’occasion de la semaine pour l’emploi des personnes handicapées ou en relayant les actions nationales telles que le Duoday.
* Vous favoriserez la montée en compétence des acteurs internes s’agissant de la mobilisation des aides, les prestataires spécialisés et leurs modalités d’intervention (FIPHFP, Cap emploi…).
* Communiquer / Sensibiliser : afin de prévenir les discriminations, vous initierez et/ou relayerez des actions de communication et de sensibilisation en vue de lever les freins constitués par les représentations du handicap en déconstruisant les stéréotypes.
* Former : dans le cadre du plan de formation, vous animerez des formations des agents à la diversité des handicaps, à la politique handicap, au management inclusif, à l’accueil des collègues en situation de handicap. Le cas échéant, vous informerez les acteurs ressource de la politique du handicap.

**Contribuer à la gestion administrative et financière de la politique d’inclusion des personnes handicapées :**

* Suivre les dépenses du service prises en charge par le FIPHFP.
* Garantir la fiabilité du recensement des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) pour votre service (saisie de la qualité de BOETH dans le système d'information ressources humaines [SIRH], archivage numérique ou papier de la RQTH) afin de contribuer à la fiabilité de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l’obligation d’emploi (BOETH) au FIPHFP.

**Favoriser le recrutement et l’intégration des personnes en situation de handicap** :

* Accueillir et faciliter l’intégration des nouveaux arrivants en situation de handicap : pour cela, vous anticiperez et de préparerez l’arrivée de la personne en situation de handicap en amont de son arrivée. Vous pourrez organiser une rencontre avec le nouvel arrivant avant sa prise de poste, afin que les aménagements de poste nécessaires puissent être identifiés et, dans la mesure du possible, mis en place dès l’arrivée de la personne. Cette anticipation représente le gage d’une intégration réussie de la personne en situation de handicap. Vous pourrez également proposer une sensibilisation d’équipe si nécessaire, dans les premiers jours ou avant l’intégration, selon des modalités définies avec la personne concernée.
* Représenter l’employeur lors de manifestations externes propices à la création ou l’animation de réseaux ou à la recherche de prestataires en lien avec le service recrutement : participation à des salons, forums et événements, (jobdating, semaine de l’emploi de personnes handicapées).
* **Vous disposerez de moyens, mis à votre disposition pour accomplir vos missions :**
* Une quotité de travail dédiée

Selon les termes de l’article L. 131-9 du code général de la fonction publique, l'employeur veille à ce que le référent handicap dispose, sur son temps de travail, des disponibilités nécessaires à l'exercice de ses fonctions. La fonction de référent handicap peut être mutualisée entre plusieurs employeurs publics.

Vous consacrerez à l’exercice de ces fonctions, au sein de la direction …/ de l’établissement, qui compte **YY** agents, une quotité de travail équivalente à environ **XX %** d’ETP.

Les missions afférentes à cette fonction seront inscrites dans votre fiche de poste et feront l’objet d’un objectif fixé au cours de votre entretien professionnel annuel.

* Un parcours obligatoire de formation adapté

Afin de vous permettre d’accomplir vos missions dans les meilleures conditions, vous devrez obligatoirement suivre une ou plusieurs formations afin d’acquérir les compétences requises et de maîtriser les différentes problématiques liées aux handicaps.

Il pourra s’agir d’une ou plusieurs formations dispensées en présentiel/distantiel/hybride par votre administration, des organismes publics ou privés de formation, voire d’une formation certifiante ou diplômante.

Votre parcours de formation sera établi en lien avec les correspondants handicap régionaux [si cette fonction existe dans votre région] / le service en charge de la formation / le service de ressources humaines de proximité.

\* \* \*

Vous conduirez votre mission en liaison avec le(s) correspondant(s) handicap régionaux et le Haut fonctionnaire au handicap et à l’inclusion.

Cette lettre de mission sera diffusée aux agents et mise en ligne sur l'intranet de (nom de l'établissement).

Vous voudrez bien me tenir informé/e de façon régulière (éventuellement préciser la fréquence) des résultats de votre action. Je vous souhaite une pleine réussite dans votre mission.

*(Signature de la directrice ou du directeur)*

*(Nom et qualité du/de la destinataire)*

*(Copie aux supérieurs hiérarchiques)*

1. Annuaire des dispositifs d’emploi accompagné conventionnés :

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-08/CFEA_ANNUAIRE%20DEAcC%20-%20Edition%20Juin%202021%201.pdf> [↑](#footnote-ref-1)